

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 21 DEC. 2015

Service Aménagement
Division Évaluation Environnementale
Réf. Chr : 413/15
Nos réf. : 2015-001735
Affaire suivie par : Pierre DROSS
pierre.dross@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 86 – Fax : 04 67 15 68 12

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le Préfet de l'Hérault
Bureau de l'environnement
34 place des Martyrs de la résistance
34062 MONTPELLIER Cedex 2

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

Projet d'installation de fabrication de films adhésifs destinés à la découpe assistée par ordinateur (DAO) déposé par HEXIS S.A., à FRONTIGNAN

Par courrier reçu le 19/10/2015, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier Installation de fabrication de films adhésifs destinés à la découpe assistée par ordinateur (DAO) déposé par HEXIS S.A..

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,
Chef du Service Aménagement

Emmanuel BOUCHUT